



La Ville de Saran recherche

Un.e Responsable du Pôle Enfance

Cat. A – Attaché

SARAN, commune de 16 866 habitants (5eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

La Direction de l'Éducation et des Loisirs est responsable de l'organisation et de la gestion des services éducatifs et des activités de loisirs pour les enfants, les adolescents et les adultes. Elle coordonne les écoles, les centres de loisirs, les activités périscolaires et extrascolaires, ainsi que les événements culturels et sportifs. La direction de la **DEL** veille à offrir un environnement enrichissant dans le respect des valeurs de l'Éducation Populaire, favorisant l'épanouissement personnel, l'accès à la culture et au sport pour tous. Elle travaille en partenariat avec les équipes enseignantes et les associations locales.

Le responsable du Pôle Enfance pilote l'ensemble des activités dédiées aux enfants : accueils de loisirs, accueil périscolaire et projets éducatifs.

Il coordonne les équipes, conseille les élu·e·s et garantit la qualité des actions menées.

Il assure enfin le lien entre familles, écoles et services municipaux pour offrir un cadre cohérent et sécurisé.

Vos missions principales :

Volet éducatif

- Participer à l'élaboration, l'animation et la mise en œuvre des projets Enfance dans le cadre du **Projet Éducatif Global**.
- Assurer la cohérence entre les projets des accueils périscolaires / ACM et les besoins des familles.
- Coordonner et évaluer les projets pédagogiques avec les équipes de direction.
- Veiller à l'organisation administrative liée au fonctionnement des ACM et des accueils périscolaires.
- Contribuer au suivi et à la mise en œuvre de la **CTG** et du **PedT**.
- Coordonner l'évaluation des actions en lien avec la Direction.

Conseil et appui auprès des élus et de la Direction

- Assister et conseiller les élu(e)s en charge de l'enfance.
- Être une force de propositions auprès de la Direction sur les évolutions éducatives et les enjeux d'animation.
- Contribuer à l'orientation stratégique des actions menées au sein du pôle.

Volet administratif et financier

- Animer les réunions de pôle et inter-pôles de la Direction.
- Planifier et organiser les activités en lien avec la coordinatrice périscolaire et les responsables de structures.
- Faire le lien entre la Direction et les équipes du pôle.
- Uniformiser, coordonner et contrôler les procédures internes.
- Rédiger les rapports et documents destinés à la Direction.
- Élaborer et suivre le budget du pôle.
- Optimiser les ressources humaines, matérielles et financières.
- Accompagner la montée en compétences des agents.
- Mettre à jour les tableaux de bord et outils de pilotage.

Volet management

- Encadrer une coordinatrice périscolaire, quatre responsables périscolaires et trois responsables d'accueils de loisirs.
- Assurer le suivi du temps de travail des équipes.
- Participer au recrutement et à l'accueil des nouveaux agents.

Compétences requises :

- Diplômes – Formation – Concours :

- Niveau **Bac+3 minimum**.
- Expérience confirmée sur des missions similaires.
- Concours d'Attaché apprécié.

- Compétences techniques :

- Connaissance fine des politiques éducatives et de leurs enjeux.
- Excellente capacité rédactionnelle.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Compétences solides en management (pilotage, délégation, accompagnement).
- Maîtrise de la méthodologie de projet.
- Connaissance budgétaire M57

- Compétences comportementales :

- Sens de l'écoute, communication positive.
- Capacité à prioriser et organiser.
- Rigueur et réactivité.
- Discréption et réserve professionnelle.
- Sens affirmé du service public.
- Capacité à rendre compte et à travailler en transversalité.

Contraintes spécifiques du poste :

- Travail à temps complet.
- Amplitude variable selon les obligations du service public (réunions, commissions...).
- Participation à la sécurisation et à la prévention en lien avec les services techniques.
- Déplacements fréquents sur les structures municipales.
- **Permis B obligatoire.**

Conditions de recrutement :

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel 535 € brut + 13ème mois au prorata du temps de présence + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles et prévoyances labellisées + Forfait Mobilité Durable

Adresser lettre de motivation + CV **jusqu'au 31/12/25** à Monsieur le Maire –
Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX. -
ou par mail : recrutement@ville-saran.fr

